
Une seconde vie pour les vélos récupérés en déchèterie



Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Rue des Quatre Eléments
Bp 60008
54340 Pompey

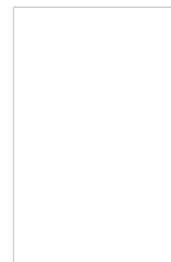
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Christophe Harmand

charmand@bassinpompey.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) a adopté un programme local de prévention des déchets en 2012. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 et de la politique de développement durable mené par le Bassin de Pompey et ses communes. Son objectif est d'aboutir à une diminution de la production des déchets et par conséquent à une réduction des quantités collectées et traitées par l'incinération ou l'enfouissement avec la mise en œuvre d'actions concrètes (achats éco-responsables, mise en place de nouvelles filières de réemploi, réparation d'objets, actions d'information et de sensibilisation). L'objectif prioritaire est la diminution de la production des déchets ménagers et assimilés de 7 % sur 5 ans, ce qui correspond à environ 1 700 tonnes.

Or la collectivité a constaté que chaque année, de nombreux vélos sont apportés en déchèterie par les habitants du Bassin de Pompey. Parmi ces vélos, une proportion très importante pourrait être remis en circulation après quelques réparations.

Suite à ce constat, la CCBP a conclu en juillet 2012 un partenariat avec l'association Dynamo spécialisée dans la récupération et la remise en état de vélos, afin de permettre la récupération et le réemploi des vélos usagés déposés en déchèterie par les habitants.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Participer à la diminution de la masse globale des déchets produits sur le Bassin de Pompey en réemployant les vélos en état de marche,
- Fournir des pièces détachées pour l'atelier situé dans le centre-ville de Nancy,
- Permettre aux adhérents d'apprendre comment entretenir et réparer leurs cycles grâce à l'atelier du centre-ville de Nancy et à un atelier mobile qui leur permet de se déplacer sur diverses manifestations,
- Favoriser la mobilité durable et l'accès à des vélos bon marché.

Résultats quantitatifs

Environ 200 bicyclettes adultes collectées par Dynamo du 1er janvier 2013 au 31/12/2013.

120 bicyclettes récupérées en 2014.

Résultats qualitatifs

Satisfaction des usagers non mesurée à ce jour par le biais d'enquête.

Mise en lumière de l'association DYNAMO lors des journées événementielles organisées par la CCBP qui permettent de récupérer toujours plus de cycles en déchèterie par des animations autour du vélo : réparation, récupération de pièces, recyclages en objets divers, promotion des déplacements doux ...

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2011 : rencontre avec DYNAMO
- 2012 : signature de la convention avec DYNAMO (en juillet)
- 12/12/12 : 1ère collecte effectuée en déchèterie
- 2013 : caractérisation d'une benne d'encombrants

Moyens humains

En interne : les gardiens de déchèterie informent de la présence de cette nouvelle collecte et veillent à ce que les cycles soient bien déposés à l'endroit prévu à cet effet.

Moyens financiers

Equipped de 2 racks pour stocker les vélos et d'une chaîne de sécurité avec cadenas (environ 660 euros HT).

Moyens techniques

Fixation des racks au sol pour le stockage des vélos par les services techniques.

De la collectivité :

- Signature d'une convention avec DYNAMO.
- Achat de 2 racks à vélos de 9 emplacements mis en place dans 1 déchèterie.
- Communication sur le service via le journal du tri et le bulletin de la collectivité (cf. article dans le guide DT71 AMORCE/ADEME).
- Communication via France 3 Lorraine Champagne Ardennes : <https://vimeo.com/57451827>
- Déclenchement des enlèvements par le gardien de déchèterie par appel téléphonique auprès de l'association.

De l'association DYNAMO :

- 1 tripode pour collecter les vélos avec remorque ou une camionnette selon météo,
- Au niveau de l'atelier situé sur Nancy : 1 200 adhérents à l'année, 20 bénévoles, 2 services civiques et 4 salariés qui aident à réparer les vélos, à animer des ateliers de réparation ou de recyclage, à gérer les adhésions, à participer aux différents projets comme Dyna'Mots, l'Atelier Mobile ou la création de « vélos fous », à la réalisation d'actions événementielles (projections, rencontres-débats...) et à communiquer (création d'affiches...).
- Horaires d'ouverture : de 14h00 à 20h00 les mardis et mercredis, 10h00/12h00 et 14h00/17h00 les jeudis et vendredis, 14h00 à 17h00 les samedis.

Partenaires mobilisés

Aucun.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération facilement reproductible nécessitant peu d'investissement matériel.

Freins :

- Réutilisation difficile des vélos enfants et par conséquent ces vélos ne sont pas pris en compte dans la collecte.
- Vandalisme occasionnel lié au fait que les vélos sont stockés en extérieur.

Facteurs de réussite :

- Promotion de l'association sur diverses manifestations en lien avec le développement durable.
- Collecte régulière des vélos de la part de l'association.

Difficultés rencontrées

Zone de collecte des vélos réemployables ou réparables en déchèterie.

Recommandations éventuelles

Il est nécessaire d'investir dans une chaîne et un cadenas si rangement extérieur ou d'enfermer les vélos dans un local.

Mots clés

REPARATION | REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Septembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale